

# L'offre de soins en dialyse dans la région Poitou-Charentes



Remerciements à la coordination régionale : Bénédicte AYRAULT, Marc BAUWENS, Fabien DUTHE  
Document préparé par Florian BAYER, Malthilde LASSALLE, Christian JACQUELINET et Cécile COUCHOUD

# La répartition de la population picto-charentaise

## Un territoire partagé entre l'urbain et le rural

Espace de transition entre l'ouest et le sud-ouest de la France, le Poitou-Charentes s'inscrit depuis une dizaine d'années comme un territoire dynamique et attractif, s'intégrant peu à peu à l'axe européen Paris-Barcelone. Avec 25 800 km<sup>2</sup>, la région se positionne dans la moyenne de la France métropolitaine (24 700 km<sup>2</sup>) et au 15<sup>ème</sup> rang pour la population, l'INSEE ayant recensé 1,74 million d'habitants en 2007. Il s'agit donc d'une région peu dense, 67,4 habitants au km<sup>2</sup>, contre 114 à l'échelle nationale.

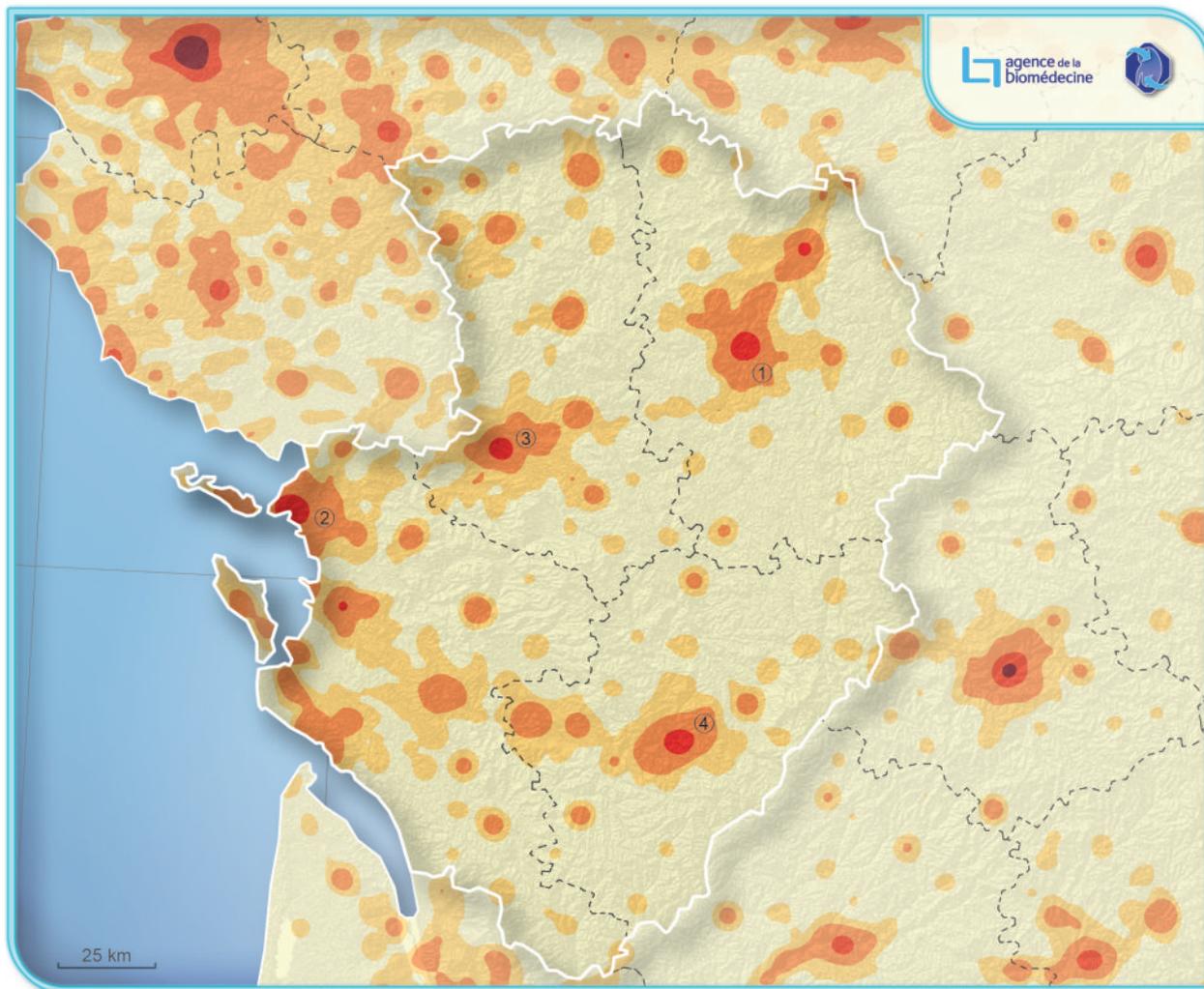
La carte ci-contre montre la répartition des picto-charentais, qui suit une double logique. Tout d'abord une forte polarisation le long des couloirs de communications reliant les principales villes : l'autoroute A10 ou le cours de la Charente entre Angoulême, Cognac et Saintes. Sans grande surprise, la seconde logique correspond à l'attractivité du littoral Atlantique. La principale agglomération est Poitiers avec 89 000 habitants en 2008, 249 000 dans son aire urbaine. Elle est suivie par La Rochelle avec 75 800 habitants, 200 000 dans son aire urbaine, ainsi que Niort (57 000 habitants) et Angoulême (42 000 habitants). Mais la région est surtout marquée par la prédominance des espaces ruraux, qui représentent 85% de sa superficie contre 78% au niveau national. Seule 55% de la population vit en milieu urbain contre 77% en France métropolitaine. Ces chiffres sont révélateurs du phénomène de périurbanisation et de mitage urbain à l'oeuvre dans la région, signes de l'installation progressive de la population à l'écart des villes et dans des terrains agricoles reconvertis. Cet éloignement des populations aux services, localisés en zones urbaines, intensifie les déplacements domicile-travail et rallonge le temps d'accès aux structures de soins.

Depuis 1999, la population de la région gagne chaque année 12 000 habitants en moyenne, soit une croissance de 0,7% identique à la moyenne nationale. De fortes disparités départementales existent néanmoins. La Charente-Maritime est de loin le département le plus attractif de la région avec une croissance annuelle moyenne de 1,1%, dont 1,2% lié à l'arrivée de nouveaux habitants, -0,1% pour le solde naturel. Le littoral attire à la fois de nombreux retraités (environ 104 pour 10 000 habitants de 2003 à 2008), mais aussi des couples de 40 à 64 ans avec enfants (112 pour 10 000 habitants). Le département de la Vienne possède quant à lui un taux de croissance de 0,7% par an et en moyenne, essentiellement lié à l'arrivée massive d'étudiants dans la ville universitaire de Poitiers (343 pour 10 000 habitants). À l'inverse les départements des Deux-Sèvres et de la Charente ne parviennent pas à retenir les jeunes de 18 à 24 ans (-256 et -296 pour 10 000 habitants entre 2003 et 2008), sans pour autant attirer en nombre d'autres classes d'âges.

Ces disparités se retrouvent assez logiquement au niveau de l'âge de la population. La Charente-Maritime compte 28,5% de 60 ans et plus en 2008 (22,2% en France métropolitaine), 26,9% pour la Charente, 25,3% pour les Deux-Sèvres et enfin 23,6% pour la Vienne. Ils sont particulièrement surreprésentés au centre de la région, des Vals de Saintonge au Montmorillonnais à l'est, avec des communes pouvant accueillir de 35 à 50% de 60 ans et plus. Situé entre l'autoroute A10 et la N141 mais traversé par la nationale 10, cet espace est relativement éloigné des pôles urbains principaux et secondaires et pourrait être considéré à risque en termes d'offre de soins en dialyse. Cette surreprésentation est également très forte au niveau du littoral, mais la présence de pôles urbains tels que La Rochelle, Royan ou Rochefort permet de garantir une relative proximité aux différents services.

En matière d'activités économiques, la région Poitou-Charentes reste marquée par l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. En 2008, la région compte 5,4% d'agriculteurs, dont 6,1% en Charente et Charente-Maritime. Ce secteur est portée par la production laitière mais aussi la viticulture (Cognac, Pineau des Charentes). L'industrie et la construction représentent 22,6% des emplois, le tertiaire 72%. Cette répartition n'est cependant pas homogène dans la

## Les principaux bassins de population en Poitou-Charentes



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, Insee 2007, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgjar.org>) 2010

Densité de population\* (habitants au km<sup>2</sup>) en 2007



\*Interpolation par voisinage quadratique dans un rayon de 5 km au lieu de résidence

région et des spécialisations territoriales ressortent : secteur des assurances à Niort, industrie des transports à Châtelleraut, la Rochelle et Saintes ou encore le secteur touristique à Poitiers et sur la côte atlantique. Le taux de chômage est structurellement proche de la moyenne nationale (7,1% en 2007 contre 7,5% en France métropolitaine, 9% en 2010 contre 9,3%), mais de très fortes disparités existent au niveau départemental. Les Deux-Sèvres ne comptent que 7,2% de chômeurs fin 2010, 8,3% dans la Vienne, 9,4% en Charente et 10,1% en Charente-Maritime.

En conclusion de ce chapitre, le Poitou-Charentes apparaît comme une région ambivalente où les frontières entre territoires urbains et ruraux sont de plus en plus floues. Les espaces les plus ruraux étant également les moins accessibles et les plus à risques en raison de la surreprésentation des seniors, l'offre de soins en dialyse pourrait être très dépendante des principaux pôles urbains.

# Les centres de dialyse en Poitou-Charentes

## Une offre de soins en dialyse conforme à la répartition de la population

Au 31 décembre 2009, la région Poitou-Charentes compte 21 centres de dialyses pour 731 malades traités et venant de toutes les régions, 759 malades picto-charentais traités dans la région ou dans les régions limitrophes. Comme le montre la carte ci-contre, la répartition des centres de dialyse suit celle de la population générale : une concentration dans les principaux pôles urbains à l'intérieur des terres et une relative polarisation le long du littoral. Deux espaces ne disposent pas de telles structures. Tout d'abord une large bande passant par le centre, l'est et le nord-est de la région mise en évidence dans le chapitre précédent, ainsi que le sud des deux départements de la Charente.

Pas moins de cinq structures proposant la dialyse en centre sont présentes dans les principales villes : Poitiers, La Rochelle, Niort, Saintes et Angoulême. Elles accueillent la moitié des dialysés de la région (cf. tableau 92), pour une moyenne de 74 malades par centre, un minimum de cinquante et un maximum de cent. À cela s'ajoutent sept unités de dialyse médicalisées (UDM), qui viennent compléter l'offre de soins dans les cinq villes précédentes, mais également à Châtelleraut et à Parthenay. Ces deux dernières offrent alors une alternative à la dialyse en centre au nord de la région. À la fin 2009, les UDM comptent 15 malades en moyenne, pour un minimum aux alentours de 10 malades et un maximum de 50. Elles sont particulièrement bien développées dans la région, avec 20,3% de malades concernés contre 11,6% dans les régions DIADEM. Enfin, les unités d'autodialyses permettent de désenclaver les territoires les plus isolés et offrent des alternatives de traitements pour les malades plus autonomes. Quatorze structures proposent cette modalité, dont la moitié en Charente-Maritime. Elles accueillent au 31 décembre 2009 neuf patients en moyenne, de deux à vingt en fonction des centres. Toutefois de fortes variabilités saisonnières existent du fait de l'attractivité touristique de la région et de son littoral, comme pour le centre de Saint-Pierre-d'Oléron. Ces variations ne sont pas prises en compte dans DIADEM et ne peuvent donc pas être mesurées ici. À noter qu'aucune autodialyse n'apparaît à Châtelleraut, du fait de la présence d'un seul patient au 31 décembre 2009, alors que fin 2011, cette structure compte une vingtaine de malades. Les résultats concernant l'offre de soins pour l'autodialyse seront donc à relativiser dans la suite de l'étude.

Concernant les dialysés, la moitié a plus de 73 ans et 69 ans en moyenne au 31 décembre 2009 (respectivement 72 et 68,5 ans pour les régions DIADEM). Leur répartition suit logiquement celle de la population générale, avec une centaine de malades dans le pôle Poitiers-Châtelleraut, environ 80 à La Rochelle et une soixantaine à Niort, Angoulême, Saintes et Royan. Les logiques de périurbanisation mises en évidence dans le chapitre précédent se retrouvent également pour les dialysés : 43% d'entre eux résident en milieu rural, contre 24% dans les régions DIADEM (au 31 décembre 2009). Cela laisse supposer de relatives difficultés d'accès aux centres de dialyse, notamment dans la zone s'étalant du centre au nord-est de la région, avec une cinquantaine de malades.

Tableau 92 - Répartition de l'activité de dialyse par modalités de traitement en Poitou-Charentes (%)

Région de résidence	Dialyse en centre	Autodialyse	Unité de dialyse médicalisé	Hémodialyse à domicile	Dialyse péritonéale à domicile	Nombre de malades résidents
Poitou-Charentes	51,65%	19,10%	20,29%	0,13%	8,83%	759
France métropolitaine*	58,22%	21,52%	11,57%	1,20%	7,49%	22304

\*Régions DIADEM au 31/12/2009, 2010 pour la Franche-Comté

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

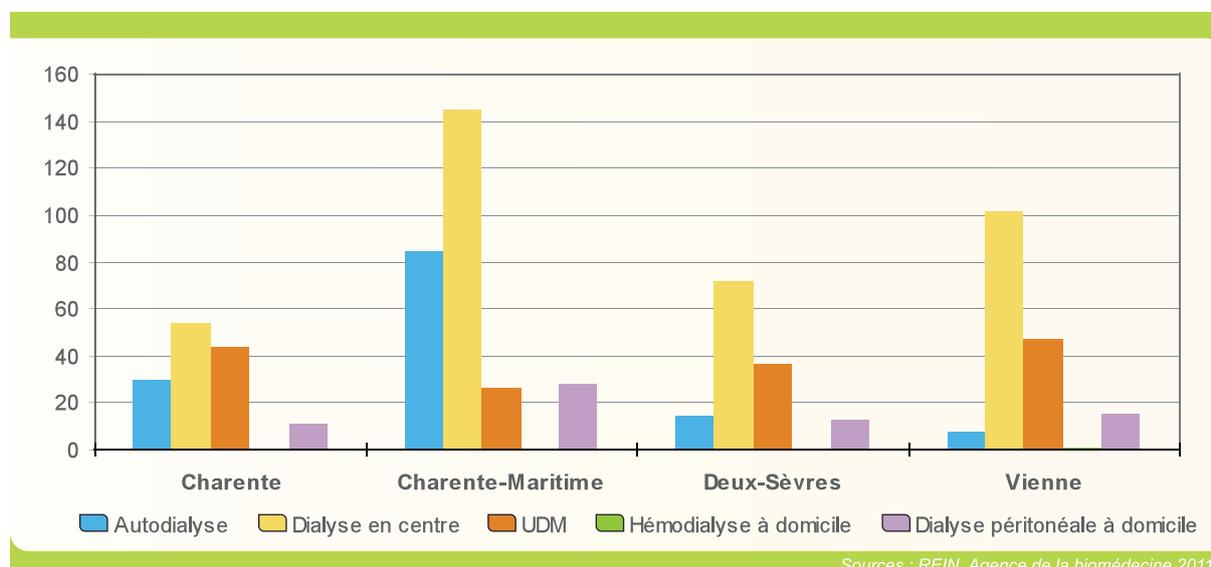
## Répartition des centres de dialyse en Poitou-Charentes



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRM http://srtrm.csi.cgiar.org) 2010

- Villes et leurs agglomérations ayant au moins un centre de dialyse traitant au minimum 2 malades en autodialyse ou 4 dans les autres modalités au 31/12/2009

Figure 16 - Activité de dialyse par modalités de traitement dans les départements de Poitou-Charentes



# Les temps d'accès à l'ensemble des centres de dialyse en Poitou-Charentes

## Des difficultés d'accès cantonnées aux espaces ruraux

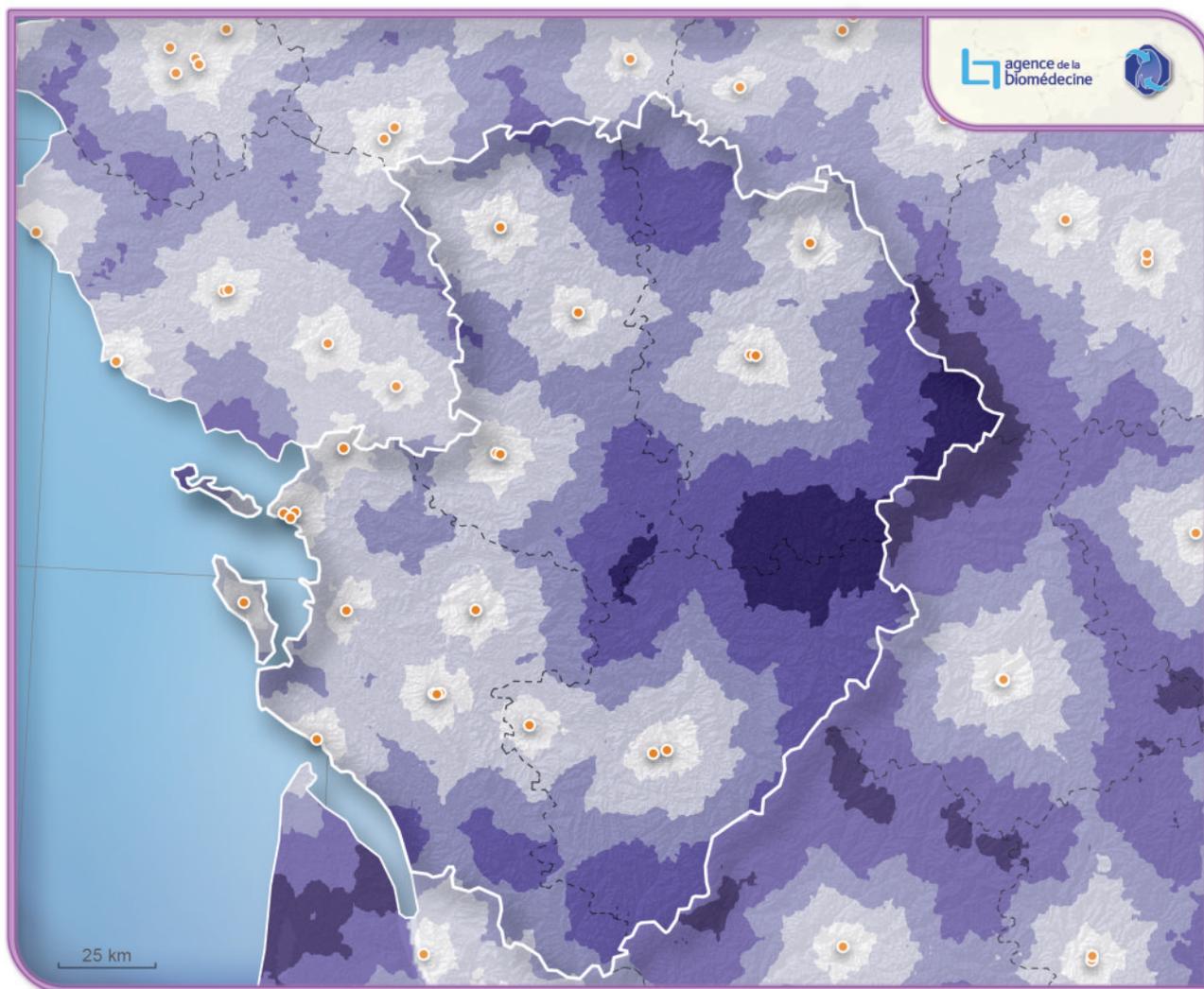
L'accès au centre de dialyse le plus proche en Poitou-Charentes est bon : seul 2,5% de la population totale habite à plus de 45 minutes d'une telle structure, toutes modalités de traitement confondues (cf. tableau 93). Concernant les 60 ans et 75 ans et plus, ce chiffre est de 3,5% et 3,7%, l'écart avec la population générale s'expliquant par la surreprésentation des seniors dans les espaces ruraux, plus difficiles d'accès. La carte ci-contre montre que la principale zone en difficulté correspond bien au centre, à l'est et au nord-est de la région. Les temps d'accès à la structure de dialyse la plus proche pouvant y atteindre 65 minutes. Le nord des Deux-Sèvres ainsi que le sud de la Charente et de la Charente-Maritime présentent également des zones en relatives difficultés, avec une accessibilité se situant entre 30 et 40 minutes.

Comme évoqué dans le chapitre précédent, les structures de dialyses en centre se cantonnent aux cinq principales villes de la région. Leur répartition régulière sur le territoire autorise un accès rapide à partir de n'importe quel point de la région. Seul 9,8% de la population générale habite à 45 minutes ou plus d'une telle structure, 38,5% à 30 minutes ou plus (cf. tableau 94). Au niveau des malades dialysés en centre, 11,2% d'entre eux vivent à plus de 45 minutes d'une telle structure, mais cet indicateur passe à 15,7% en analysant le trajet déclaré dans DIADEM et non plus celui à la dialyse en centre la plus proche. Cela signifie qu'une partie des malades ne se rendent pas à l'établissement le plus proche, peut-être par manque de place. Les dynamiques périurbaines se reflètent également dans l'indicateur à 30 minutes ou plus, avec 39,2% des malades dialysés concernés, 41,9% pour l'analyse des trajets réels. Les territoires en difficultés correspondent de nouveau à une partie du centre, de l'est et du nord-est de la région. Une vingtaine de patients sont concernés, se rendant pour moitié à Poitiers, les autres étant réparties entre Angoulême, Limoges et Niort. La seconde zone en difficulté correspond au nord de la région, avec une quinzaine de dialysés en centre se rendant à Cholet, Angers et Niort. Enfin, l'Île d'Oléron compte environ 5 malades (hors variations saisonnières), mettant environ une heure pour accéder à la dialyse en centre de la Rochelle.

Une fois n'est pas coutume, les temps d'accès aux UDM se révèlent meilleurs que celle des dialyses en centre. Seul 9,1% de la population met plus de 45 minutes pour accéder à la structure la plus proche, 32% à 30 minutes ou plus (cf. tableau 36). Cela s'explique par la présence d'UDM à Parthenay et Châtelleraut, desservant ainsi une grande partie du nord de la région. L'arc partant du centre de la région au nord-est présente toujours les mêmes difficultés, tout comme l'Île d'Oléron avec des temps d'accès pouvant dépasser l'heure de trajet. Enfin pour l'autodialyse et au 31 décembre 2009 (sans l'unité de Châtelleraut), 3,7% de la population de la région habitait à plus de 45 minutes d'une telle structure, 20,6% à 30 minutes ou plus (cf. tableau 95). Les espaces en difficultés restent les mêmes que précédemment, à l'exception de l'Île d'Oléron qui dispose d'une telle structure. Concernant les malades suivis dans une autodialyse, ils sont 4,8% à habiter à plus de 45 minutes de la structure la plus proche, 14,4% à 30 minutes ou plus. En prenant en compte de nouveau leur temps de trajet réel, ces chiffres sont respectivement de 10,3 et 21,4%, ce qui montre une nouvelle fois que tous ces malades ne se rendent pas à la structure la plus proche de leur domicile. Pour des résultats incluant l'autodialyse de Châtelleraut, l'analyse incluant toutes les modalités est adaptée.

Pour conclure, l'offre de soins en dialyse dans la région est globalement bonne malgré son ambivalence urbain-rural. Si les dialyses en centre restent cantonnées aux principales villes, les UDM permettent de désenclaver le nord de la région tout en offrant des alternatives en milieu urbain. Les autodialyses servent également de relais et de compléments dans les territoires plus reculés pour les malades les plus autonomes. Malgré tous, quelques espaces éprouvent encore des difficultés, comme au centre et à l'est de la région. A la manière de Parthenay et Bressuire, le développement d'UDM voire d'UDM en télé-médecine pourrait être une solution, permettant à une quarantaine de malades de réduire leur temps d'accès. La proximi-

## L'accès théorique aux centres de dialyse en Poitou-Charentes toutes modalités de traitement confondues



**Temps d'accès en voiture au centre de dialyse le plus proche traitant au moins 2 malades en autodialyse ou 4 dans les autres modalités au 31/12/2009 (minute)**



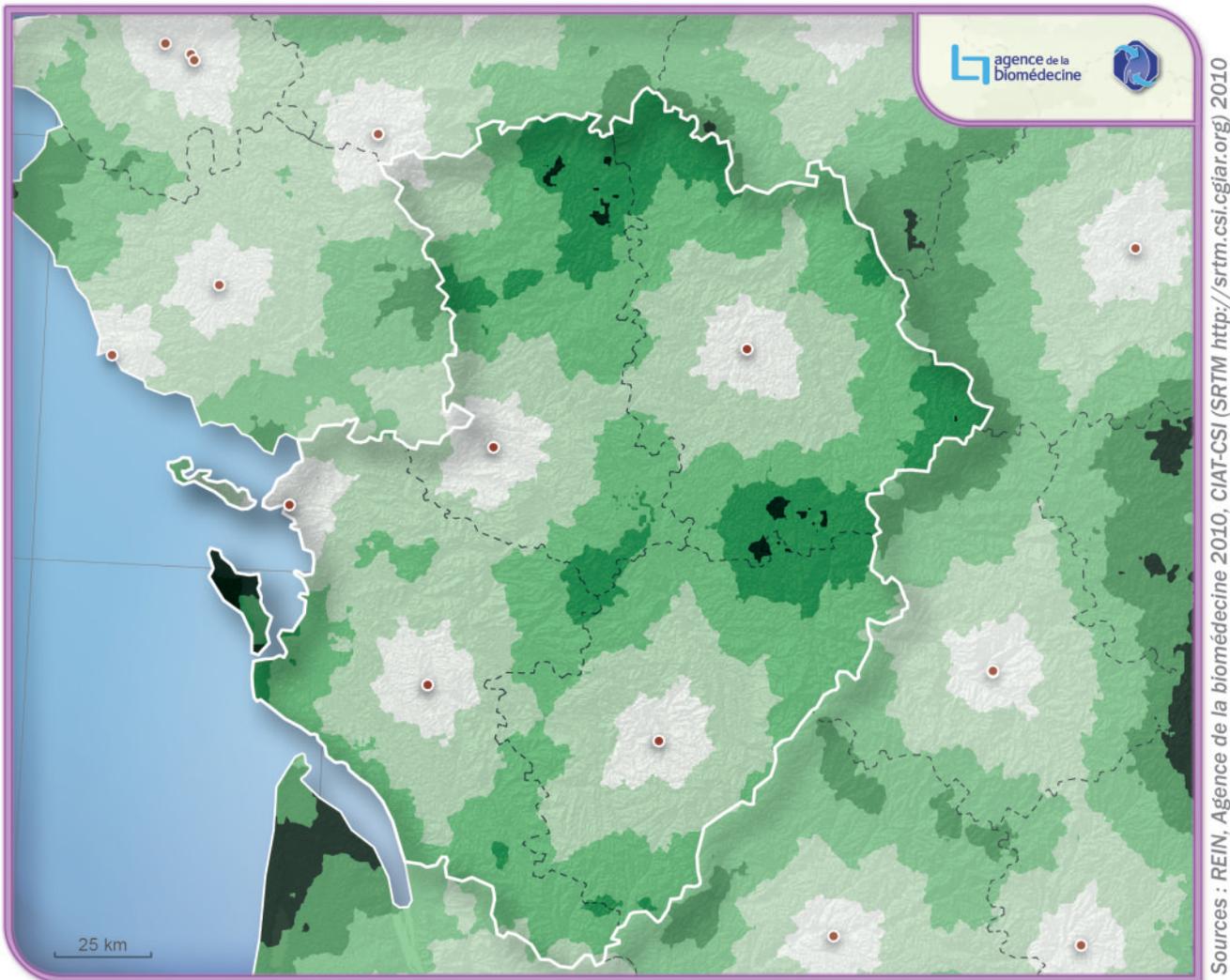
té de la nationale 10 et la présence d'un centre hospitalier pourrait faire de la commune de Ruffec une localisation adéquate. Concernant la zone en difficulté du nord-est, en marge de la Brenne, le développement d'un centre de dialyse dans des villes comme Montmorillon dans la Vienne ou Le Blanc dans l'Indre permettrait également de désenclaver cet espace.

**Tableau 93 - Temps d'accès en Poitou-Charentes au centre de dialyse le plus proche, toutes modalités de traitement confondues**

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	276 671	15,90%	44 209	2,54%
60 ans et plus	88 546	19,54%	15 887	3,51%
75 ans et plus	38 732	20,68%	6 879	3,67%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	133	17,48%	25	3,29%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

## L'accès théorique à la dialyse en centre en Poitou-Charentes



Temps d'accès en voiture à l'unité de dialyse en centre la plus proche traitant au moins 4 patients au 31/12/2009 (en minute)

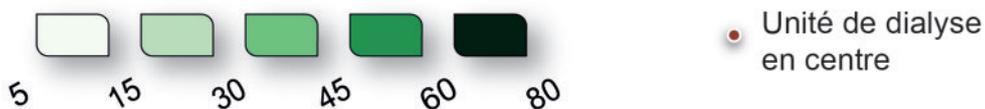
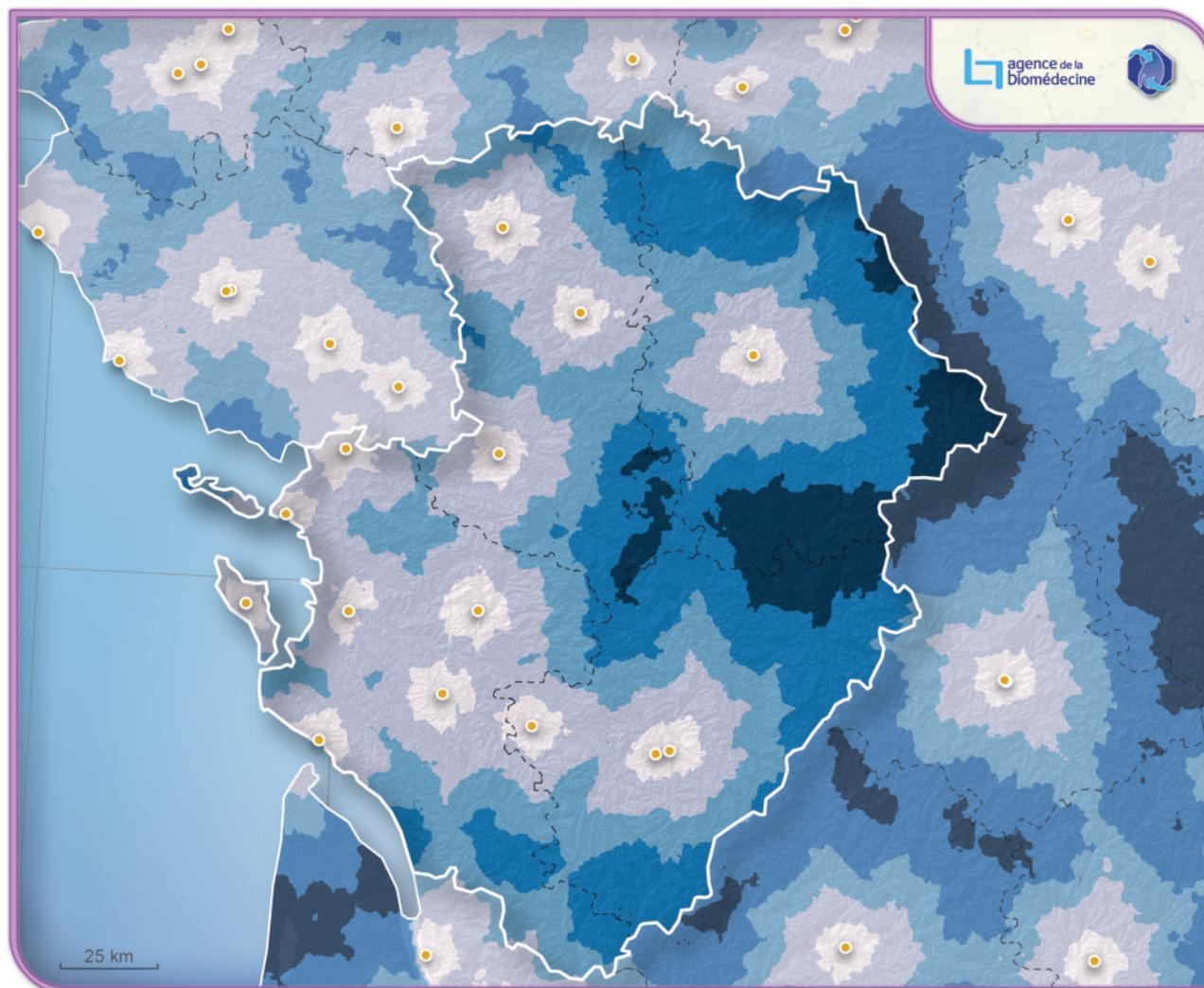


Tableau 94 - Temps d'accès en Poitou-Charentes à l'unité de dialyse en centre la plus proche

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	669 501	38,48%	169 961	9,77%
60 ans et plus	202 770	44,74%	53 922	11,90%
75 ans et plus	85 738	45,77%	22 814	12,18%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	317	41,66%	83	10,91%
Ensemble des dialysés en centre résidents dans la région	154	39,19%	44	11,20%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

## L'accès théorique aux centres d'autodialyse en région Poitou-Charentes



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgfar.org>) 2010

**Temps d'accès en voiture au centre d'autodialyse le plus proche traitant au moins 2 patients au 31/12/2009 (en minute)**

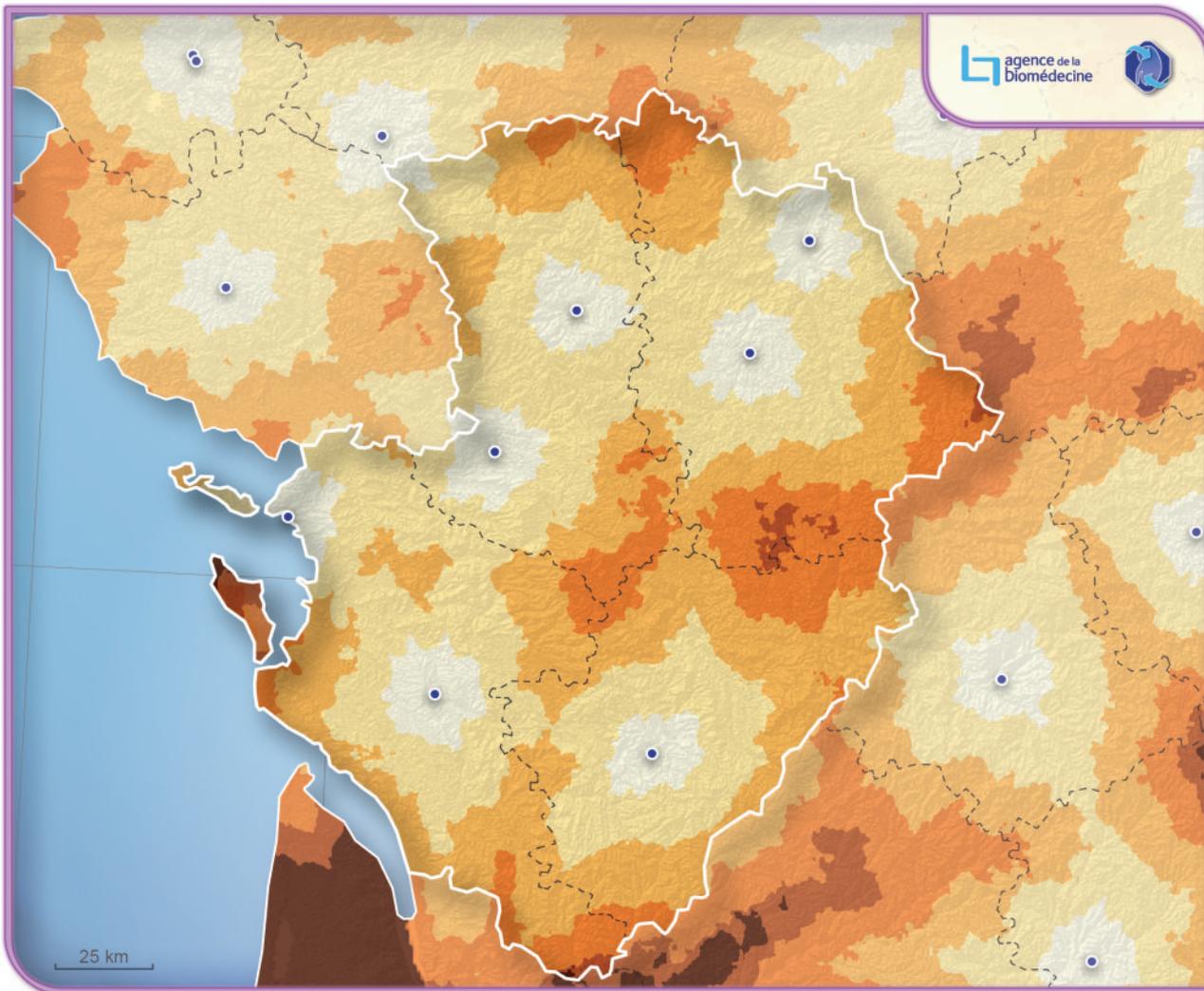


**Tableau 95 - Temps d'accès en Poitou-Charentes au centre d'autodialyse le plus proche**

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	357 962	20,58%	64 840	3,73%
60 ans et plus	109 230	24,10%	22 425	4,95%
75 ans et plus	47 539	25,38%	9 758	5,21%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	172	22,60%	31	4,07%
Ensemble des dialysés en autodialyse résidents dans la région	21	14,38%	7	4,79%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

## L'accès théorique aux UDM en Poitou-Charentes



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgfar.org>) 2010

Temps d'accès en voiture à l'unité de dialyse médicalisée la plus proche traitant au moins 4 patients au 31/12/2009 (en minute)

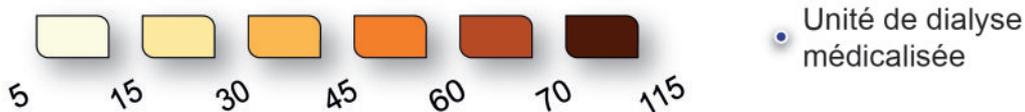


Tableau 96 - Temps d'accès en Picardie à l'unité de dialyse médicalisée la plus proche

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	557 843	32,06%	158 790	9,13%
60 ans et plus	172 813	38,13%	52 673	11,62%
75 ans et plus	72 923	38,93%	22 223	11,86%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	269	35,35%	79	10,38%
Ensemble des dialysés en UDM résidents dans la région	35	22,73%	4	2,60%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011



